



INFO NÉGO

Association aquatique de DDO #1
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP) • SFMM429.QC.CA

Pour un règlement rapide et satisfaisant

Le lundi 7 janvier, les membres cols blancs travaillant à l'Association aquatique de Dollard-des-Ormeaux réunis en assemblée extraordinaire ont voté à 96 % en faveur du déclenchement « au moment opportun » de moyens de pression incluant une grève d'un maximum de 14 jours.

Cette décision découle du constat de la lenteur des pourparlers en vue du renouvellement de leur convention collective échu le 31 décembre 2016 qu'a dressé leur Comité de négociation formé du conseiller syndical SCFP Daniel Dussault, de la vice-présidente Johanne Joly et de l'ex-directrice syndicale Gabrielle Alsbury-Morin, que l'on avait invitée pour la circonstance.

En posant ce geste, les syndiqués veulent affirmer leur détermination à se

mobiliser massivement afin de parvenir à un règlement satisfaisant dans les meilleurs délais.

La réforme des normes du travail entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier a des impacts sur vos conditions de travail :

- Si vous avez trois ans de service continu, vous avez maintenant droit à trois semaines de vacances (congés payés) alors que ça vous en prenait quatre (art. 16.01) ;
- Les motifs pour prendre vos deux journées de congé maladie ont été élargis et comprennent maintenant les raisons familiales ou parentales (art. 19.02) ;
- Vous pouvez vous absenter du travail jusqu'à concurrence de cinq jours, dont deux payés, à l'occasion du décès ou des funérailles d'un proche.

Merci à Gabrielle pour son implication et le travail extraordinaire qu'elle a accompli durant son mandat de directrice syndicale. Tous nos vœux de succès dans sa nouvelle carrière !

- Votre Équipe syndicale